# État des lieux FEMMES ET GOUVERNANCE





Éléments de contexte national	1
Éléments de contexte régional	2
Description de la région	3
Enjeu : femmes et gouvernance	4
Pourcentage d'élues municipales	4
Progression des femmes	6
Parité hommes-femmes dans les conseils municipaux de la région	9
Obstacles à l'implication politique	11
Constats	13
Recommandations	14
Pourcentage d'élues et parité hommes-femmes	14
Obstacles à l'implication municipale	14
Références	15



# Éléments de contexte national

Au cours des dix dernières années, l'enjeu de gouvernance et de parité dans les lieux de pouvoir a été largement discuté. Ce sont surtout les tables régionales de groupes de femmes et le Groupe femmes, politique et démocratie qui ont porté cet enjeu à travers de nombreuses actions lors des élections municipales et provinciales. Depuis 2016, le Groupe femmes, politique et démocratie interpelle le gouvernement afin qu'il adopte une loi assurant la parité dans toutes les sphères de décisions. Malgré qu'aucune loi n'ait été adoptée dans ce sens, les différentes actions posées par les groupes de femmes ont amené le gouvernement à adopter en 2017 la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*.

Les actions des groupes locaux, régionaux et provinciaux ainsi que l'action gouvernementale ont eu une incidence positive sur le résultat des dernières élections municipales et provinciale. Cela s'est traduit par une augmentation d'élues dans les postes de conseillères (34,5 %) et de mairesses (18,8 %) lors des élections municipales de 2017.

ÉLECTIONS MUNICIPALES	% CONSEILLÈRES	% MAIRESSES
2013	32,0 %	17,3 %
2017	34,5 %	18,8 %

Lors des élections provinciales de 2018, nous avons également connu une augmentation du pourcentage de candidates représentant 47,2 % (pour les quatre principaux partis) et 42,4 % d'élues.

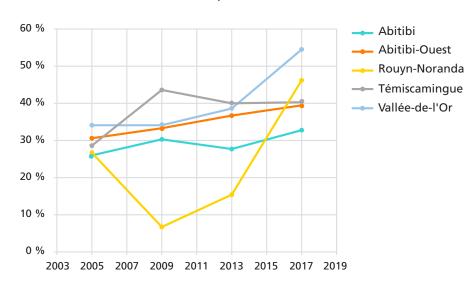
ÉLECTIONS PROVINCIALES	% CANDIDATES	% ÉLUES	
2014	34,5 %	27,2 %	
2018	47,2 %	42,4 %	



# Éléments de contexte régional

Depuis 1997, le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue a porté ardemment le dossier « femmes et gouvernance ». Ce travail s'est concrétisé notamment par des outils tels qu'un répertoire des instances décisionnelles, un agenda de femmes élues, un guide pour l'accès au palier municipal et une banque de candidates. De plus, des actions ont été réalisées en organisant des tables d'échange ainsi que des tournées de sensibilisation et de réseautage. Ces interventions ont permis de faire connaître l'importance de la présence des femmes dans les lieux de pouvoir.

FIGURE 1
POURCENTAGE D'ÉLUES
AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES
DE 2005 / 2009 / 2013 / 2017
PAR MRC



Nous pensons que les actions réalisées ont fait progresser le pourcentage d'élues municipales en Abitibi-Témiscamingue. La figure 1 permet de constater cette progression au fil des élections. En effet, pour les cinq MRC de la région, les taux variant entre 26 % et 34,1 % en 2005 ont augmenté à des taux qui varient de 32,8 % à 54,5 % en 2017.

Poursuivant ses efforts dans le dossier « femmes et gouvernance », le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue travaille, depuis mai 2018, à mettre en place un réseau de femmes élues municipales. Il s'agit d'un projet d'une durée de trois ans, financé par le Secrétariat à la condition féminine. Ce réseau permettra de promouvoir la place des femmes en politique municipale.



## Description de la région

L'Abitibi-Témiscamingue est une région administrative d'une superficie de 57 349 km². Elle compte cinq municipalités régionales de comté (MRC) soit Abitibi, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda, Témiscamingue et Vallée-de l'Or.

En 2016, la population se chiffrait à 147 982 personnes (Institut de la statistique du Québec, 2017), dont 72 694 femmes (49,1 %) et 75 288 hommes (50,9 %).



Les principales bases de l'économie (ISQ, 2017) sont :

- Extraction minière / extraction du pétrole;
- Foresterie et exploitation forestière;
- Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie;
- Fabrication de produits de bois.

Nous retrouvons environ 75 000 emplois en Abitibi-Témiscamingue. Le taux d'emploi est de 60,7 % comparativement à 60 % pour l'ensemble du Québec.

Concernant les revenus d'emploi en Abitibi-Témiscamingue, les femmes ont un revenu d'emploi de 32 216 \$ tandis que les hommes ont un revenu d'emploi de 56 067 \$. L'écart de revenus entre les femmes et les hommes est plus important en Abitibi-Témiscamingue que pour l'ensemble du Québec (respectivement 35 950 \$ et 51 746 \$).

État des lieux

FEMMES ET GOUVERNANCE

3

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, (2019). *Tableaux statistiques : femmes - hommes*. Récupéré de : https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/femmes-hommes/revenu-total-moyen-des-particuliers-en-selon-le-sexe-mrc-de-labitibi-temiscaminque-2012-a-2017#.XQe3C7xKjIU



### Enjeu: Femmes et gouvernance



Dans la dernière année, l'Abitibi-Témiscamingue est passée de 65 à 64 municipalités à la suite de la fusion d'Angliers et de Laverlochère.

En date du 1<sup>er</sup> décembre 2018, **181 femmes sont élues** sur un total de 457 postes électifs. (À noter que quatre postes électifs sont toujours vacants.) Nous avons recensé 169 conseillères municipales et 11 mairesses et 1 préfète. Au Témiscamingue, le poste de préfet est élu par suffrage universel. En 2017, une femme a été élue à ce poste. La Ville de Rouyn-Noranda est une ville-MRC, donc la mairesse est également préfète.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les données des élections de 2017 ont été recueillies sur le site Web du MAMOT à l'adresse suivante : https://www.mamrot.gouv.qc.ca/organisation-municipale/democratie-municipale/archives-des-resultatsdes-elections-municipales/. Pour ce qui est des données provenant des élections municipales 2005, 2009, 2013 et 2017, elles nous ont été transmises par la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités (UQAT) et provenaient également du MAMOT. Les sites Web des MRC et de certaines municipalités ainsi que des contacts téléphoniques ont permis de mettre à jour les données recueillies.

Le tableau 1 illustre les données relatives aux élues municipales selon le poste qu'elles occupent, c'est-à-dire conseillère municipale ou mairesse ainsi que selon les territoires de MRC. Ce tableau nous permet de constater que peu de femmes sont élues à la mairie dans les municipalités de la région. Seulement, 11 municipalités comptent une femme occupant ce poste (17,2 %).

TABLEAU 1 NOMBRE DE CONSEILLÈRES MUNICIPALES ET DE MAIRESSES PAR MRC EN DATE DU 1er DÉCEMBRE 2018

MRC	Nombre de municipalités	Nombre de postes électifs	Nombre de conseillères municipales	Nombre de mairesses
ABITIBI	17	119	38	1
ABITIBI-OUEST	21	147	54	4
ROUYN-NORANDA	1	13	5	1
TÉMISCAMINGUE	19	134	49	4
VALLÉE-DE-L'OR	6	44	23	1
TOTAL	64	457	169	11
RÉGION ABITIBI-TÉMI	SCAMINGUE	43,1 %	17,2 %	
QUÉBEC		34,5 %	18,8 %	

#### TABLEAU 2 POURCENTAGE D'ÉLUES

MRC	%
ABITIBI	32,8
ABITIBI-OUEST	39,5
ROUYN-NORANDA	46,2
TÉMISCAMINGUE	41,0
VALLÉE-DE-L'OR	54,5
RÉGION A-T	39,6
QUÉBEC	32,3

Le tableau 2 présente le pourcentage de femmes élues pour l'ensemble des postes électifs dans chacune des MRC. Nous pouvons constater que la MRC de la Vallée-de-l'Or fait bonne figure avec 54,5 % de femmes élues. La Ville de Rouyn-Noranda et la MRC du Témiscamingue sont toutes les deux au-dessus des 40 % avec respectivement 46,2 % et 41 %. La MRC d'Abitibi et celle d'Abitibi-Ouest comptent un pourcentage de femmes moins élevé avec 32,8 % et 39,5 %. La région de l'Abitibi-Témiscamingue fait bonne figure au plan provincial avec un pourcentage de 39,6 %, ce qui la classe au 3<sup>e</sup> rang provincial.

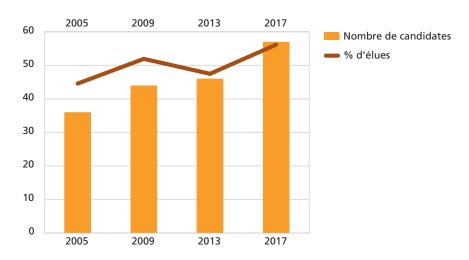


Les figures 2, 3, 4, 5 et 6 nous permettent de constater que lors des élections de 2017, nous avons vu une augmentation du nombre de candidatures pour les MRC Abitibi, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Vallée-de-l'Or. La MRC de Témiscamingue, pour sa part, a compté moins de candidates aux élections de 2017 qu'à celles de 2013 et de 2009. Ces données nous permettent d'observer un phénomène intéressant : le lien entre le nombre de candidatures et le pourcentage d'élues. Effectivement, il est clair que plus il y a de femmes qui se présentent aux différents postes en élection, plus il y a de chances que le pourcentage de femmes élues soit élevé.

#### MRC D'ABITIBI

Cette MRC compte 17 municipalités, dont la Ville d'Amos, avec une population de 24 857 personnes. Nous y avons répertorié 119 postes électifs.



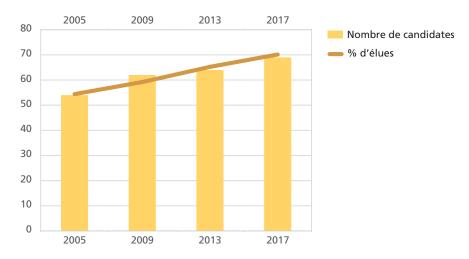


Fait intéressant dans cette MRC: présence de l'équipe du Tonnerre dans la municipalité de Trécesson, une équipe paritaire menée par une femme et qui a remporté l'ensemble des sièges du conseil en 2017.

#### MRC D'ABITIBI-OUEST

Cette MRC est composée de 21 municipalités, dont la Ville de La Sarre, et de 20 917 personnes. Elle compte 147 postes électifs.

FIGURE 3

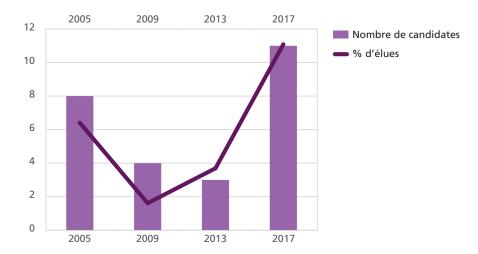


**Statistique à noter :** 13 conseils municipaux se situe dans la zone paritaire (40 % à 60 %) soit 61,9 %. Il s'agit donc de la MRC où une majorité de conseils municipaux ont atteint la parité.

#### VILLE-MRC DE ROUYN-NORANDA

Rouyn-Noranda est la seule ville-MRC de la région. Elle compte 42 298 personnes.

FIGURE 4

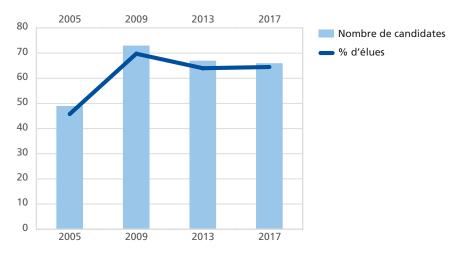


Élément à noter : élection en 2017 de la première mairesse de la Ville de Rouyn-Noranda qui exerce également d'office le rôle de préfète.

#### MRC DE TÉMISCAMINGUE

Cette MRC regroupe 16 011 personnes réparties dans 19 municipalités dont Ville-Marie. Nous avons dénombré 134 postes électifs.



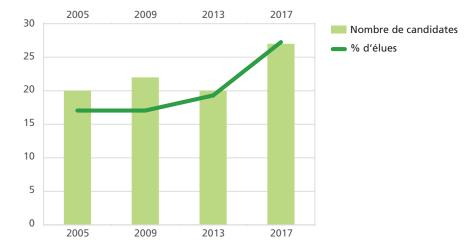


Nous retrouvons dans cette MRC la seule préfète élue au suffrage universel de la région.

#### MRC DE LA VALLÉE-DE-L'OR

Cette MRC est la plus populeuse de l'Abitibi-Témiscamingue avec 43 899 personnes. Elle regroupe six municipalités, dont la Ville de Val-d'Or. Nous y avons dénombré 44 postes électifs.

FIGURE 6



Fait intéressant : présence de six femmes au conseil municipal de la Ville de Val-d'Or qui compte neuf sièges (66,7 %).



« La parité est un concept établissant que les femmes et les hommes doivent participer également à l'exercice du pouvoir parce que l'humanité est composée de personnes des deux sexes. »<sup>3</sup> Dans le même sens, il a été établi que la zone paritaire correspondait à des pourcentages variant de 40 % à 60 %.

Les tableaux 3 et 4 présentent le nombre et le pourcentage d'élues aux différents conseils municipaux des territoires de MRC.

TABLEAU 3 NOMBRE DE FEMMES ÉLUES AUX CONSEILS MUNICIPAUX POUR CHACUN DES TERRITOIRES

		bre d							
	0	1	2	3	4	5	6	Autres <sup>4</sup>	
MRC	NOM	IBRE [	DE MU	INICIPA	ALITÉS				TOTAL DE MUNICIPALITÉS
ABITIBI	1	3	6	6	-	1	-	-	17
ABITIBI-OUEST	1	1	6	7	6	-	-	-	21
ROUYN-NORANDA	-	-	-	-	-	-	-	<b>1</b> (6/13)	1
TÉMISCAMINGUE	1	1	6	6	2	3	-	-	19
VALLÉE-DE-L'OR	-	-	1	1	2	1	-	1 (6/9)	6
TOTAL	3	5	19	20	10	5	0	2	64

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Conseil du statut de la femme, (2015). Les femmes en politique : en route vers la parité. Avis.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Conseils municipaux dont le nombre total de conseillers et conseillères est supérieur à 7 élu-e-s.

TABLEAU 4 NOMBRE DE CONSEILS MUNICIPAUX **EN ZONE PARITAIRE** 

MRC	- 40 % d'élues NOMBRE DE C	% de conseils municipaux en zone paritaire		
ABITIBI	10	6	1	35,3 %
ABITIBI-OUEST	8	13	-	61,9 %
ROUYN-NORANDA	-	1	-	100,0 %
TÉMISCAMINGUE	8	8	3	42,1 %
VALLÉ-DE-L'OR	1	3	2	50,0 %
TOTAL	27	31	6	
RÉGION A-T	42,2 %	48,4 %	9,4 %	
QUÉBEC⁵	61,2 %	34,7 %	4,1 %	]

Le tableau 4 nous permet de constater qu'un peu moins de la moitié des municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue, soit 31 municipalités sur un total de 64 municipalités (48,4 %), se retrouvent dans la zone paritaire. Ce tableau nous permet également de comprendre que les conseils municipaux qui ne se retrouvent pas en zone paritaire le sont généralement en faveur des hommes. En effet, seulement six conseils municipaux sur 64 (9,4 %) sont composés majoritairement de femmes. En comparant ces données relatives à la parité dans les conseils municipaux avec la moyenne québécoise, nous constatons que le pourcentage relatif à la parité est plus élevé en Abitibi-Témiscamingue.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> MAMOT, (2017).



Nous savons qu'il existe plusieurs obstacles à l'implication des femmes en politique municipale.

Le rapport de Récif 02, Pour une gouvernance équitable : des changements structurels sont nécessaires, fait état des causes structurelles, systémiques et situationnelles qui expliquent la sous-représentation des femmes en politique municipale<sup>6</sup>. Parmi les causes structurelles, nous observons notamment la situation financière des femmes, le partage inégal des responsabilités familiales, la conciliation famille-travail-politique et la sous-représentation dans les milieux de recrutement. En ce qui concerne les causes systémiques, nous retrouvons, entre autres, la prédominance du modèle masculin, l'absence de femmes élues aux postes d'influence, le climat de travail et la culture du milieu municipal. Au plan situationnel, la socialisation des filles, les stéréotypes, le traitement médiatique différent, le mythe de l'égalité de fait atteinte et les situations d'intimidation sont des causes qui seraient observées.

Un questionnaire distribué<sup>7</sup> aux élues municipales de l'Abitibi-Témiscamingue nous a permis de cerner quelques enjeux face à l'implication des femmes en politique municipale. En effet, 37 répondantes au sondage ont affirmé avoir hésité à se lancer en politique municipale. Pour plus de la moitié de ces femmes (20), le temps, la disponibilité et la conciliation travail-famille ont été au cœur de leur réflexion. Ces éléments ont également été partagés lors de la tournée des MRC réalisée pendant les mois d'aout, de septembre et d'octobre 2018. Pour sept autres participantes, c'est le manque de connaissances ou de compétences qui les a fait hésiter à se lancer en politique.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> RÉCIF 02 – Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean, (2018). *Pour une gouvernance équitable : des changements structurels sont nécessaires.* Québec.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Nous avons fait parvenir un questionnaire aux élues municipales de l'Abitibi-Témiscamingue : 90 d'entre elles (49,7 %) ont répondu à ce questionnaire qui posait plusieurs questions sur l'implication municipale.

#### QUELQUES TÉMOIGNAGES D'ÉLUES MUNICIPALES

« Moi, j'ai lâché ma job, c'était vraiment trop d'ouvrage. [...] Ben là, j'en ai une autre job. I a fallu que je me module une autre job plus adaptée à cette réalité-là. » — Élue municipale

« Je suis une femme élue, je suis aussi une mère, une grand-mère, puis j'ai des obligations. Si je veux continuer à bien servir les gens, faut que je sois capable de doser, d'équilibrer tout ça. » — Élue municipale

« Ma crainte était que la place pour les femmes avec de jeunes enfants soit mal comprise. Je constate, après plusieurs mois comme conseillère municipale, que c'est encore malheureusement le cas. Certains jugements sont encore bien ancrés, et ce, par une grande majorité. La conciliation travail-famille pour les femmes est encore loin. Il y a beaucoup de travail à faire de ce côté-là. » — Élue municipale



### Constats

Cet état de lieux révèle que le pourcentage d'élues municipales ainsi que le nombre de conseils municipaux paritaires sont plus élevés en Abitibi-Témiscamingue que dans le reste du Québec. Le questionnaire proposé aux élues et la tournée des MRC nous a permis de constater que le travail effectué par le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue sur la gouvernance et la parité est un élément qui a eu un impact sur la présence des femmes en politique municipale.

Les résultats présentés dans cet état des lieux (données statistiques et témoignages) nous permettent d'affirmer que du travail demeure à faire pour en arriver à une gouvernance équitable et paritaire. En ce sens, le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue propose les recommandations suivantes au gouvernement du Québec.



### Recommandations



Nous recommandons au gouvernement de rendre obligatoire, d'ici novembre 2021, l'élection au suffrage universel des préfètes et des préfets au sein des MRC.

Nous recommandons au gouvernement d'inscrire le concept de zone paritaire comme fondement démocratique obligatoire dans la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.



Nous recommandons au gouvernement de bonifier les conditions relatives aux congés parentaux prévues à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Nous recommandons au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de créer un programme de soutien et d'accompagnement qui permettra aux MRC et aux municipalités de se doter d'une politique d'égalité et de parité.

Nous recommandons au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de mettre en place un cursus de formations obligatoires pour chaque conseil municipal, et ce, après chaque élection, ainsi qu'une procédure pour effectuer le suivi des formations.



### Références

Institut de la statistique du Québec (2017). *Bulletin statistique régional, édition 2017*. Québec : Gouvernement du Québec. Récupéré de : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/08-Abitibi-Temiscamingue.pdf

MAMOT (13 novembre 2017). Portrait statistique des élections municipales 2017. Québec : Gouvernement du Québec. Récupéré de : https://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/elections/portrait\_statistique\_elections\_municipales\_2017.pdf

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, (2019). *Tableaux statistiques : femmes - hommes*. Récupéré de : https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/femmes-hommes/revenu-total-moyen-des-particuliers-en-selon-le-sexe-mrc-de-labitibi-temiscamingue-2012-a-2017#.XQe3C7xKjlU

Conseil du statut de la femme, (2015). Les femmes en politique : en route vers la parité. Avis.

RÉCIF 02 – Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean, (2018). Pour une gouvernance équitable : des changements structurels sont nécessaires. Québec.

État des lieux FEMMES ET GOUVERNANCE

15



Le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue est un organisme régional de concertation et d'action qui a pour mission de défendre et de promouvoir les droits des femmes et d'agir sur les enjeux en conditions de vie des femmes dans une perspective féministe. Ensemble, les membres du Regroupement contribuent à l'avancement de dossiers sur la condition féminine depuis plus de 35 ans.

La réalisation et la publication de l'État des lieux : Femmes et gouvernance sont rendues possibles grâce au soutien financier du Secrétariat à la condition féminine.

Merci à celles qui ont participé à sa production : Yvonne Carlos, Christine Doré, Marie-Eve de Chavigny de la Chevrotière, Louiselle Luneau et Johannie Marleau-Houle.

Merci également à Carmen Dion pour la révision et la correction de même qu'à Lucie Baillargeon pour le graphisme.

REGROUPEMENT DE FEMMES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

> 332, rue Perreault Est C.P. 1051 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8

Tél.: 819 764-9171 Téléc.: 819 764-9192

rfat@lino.sympatico.ca www.rfat.qc.ca



Avec la participation de

Québec \*\*